

20^e Journée du PCI Les rêves : un patrimoine culturel onirique ?

Dimanche 2 juin 2024 - Péniche Anako, Paris

Mercredi 5 juin 2024 - Théâtre de L'Œuvre, Marseille



Visuel : Photographie de préparation d'un set d'objets pour l'Oniroscope au Pressing (Galerie de l'École des Beaux-Arts de la Seyne-sur-Mer). Exposition « Oniroscope : Texte et Texture du Rêve Nocturne », 2015, Tuia Cherici.

« Dans notre territoire, il y a beaucoup d'animaux sacrés, et que va-t-il se passer si les compagnies pétrolières entrent ? Elles vont nous détruire. Alors où allons-nous aller ? Où allons-nous établir nos rêves ? Parce que ce sont eux qui nous orientent, ceux qui nous amènent à suivre le chemin que nous voulons faire dans la forêt », Bartolo Ushigua, 2001, congrès national d'Équateur (Bilhaut, 2007 : 21)

Par cette allocution alarmée au congrès national d'Équateur, Bartolo Ushigua, président de l'association ANAZPPA, défend le patrimoine onirique des Indiens Zápara (Haute-Azonie) à la suite de la proclamation accordée par l'Unesco en 2001, consacrant « le patrimoine oral et les manifestations culturelles du peuple Zápara » comme « chef d'œuvre du patrimoine oral et

immatériel de l'humanité »¹. Pour légitimer les droits culturels et politiques de la communauté, la reconnaissance du patrimoine zápára repose sur les connaissances reçues par et dans les rêves pour fabriquer l'histoire et accéder à une mémoire lacunaire et réprimée (Bilhaut, 2011 : 61). Ce plaidoyer apporte un éclairage singulier sur la patrimonialisation des rêves comme acte de résistance et de lutte en référence à la mémoire, à l'identité et au territoire.

Rarement visibles dans le domaine du patrimoine culturel immatériel (PCI)², les rêves sont loin d'être sans importance en matière de transmission, de sauvegarde et de patrimonialisation. Objet de fascination pour les anthropologues dès les débuts de la discipline, le rêve est pourtant longtemps resté un sujet mineur, souvent appréhendé comme une production solitaire, intime et incontrôlée affranchie des contraintes sociales propres à l'éveil. En France, Émile Durkheim a attribué une scientificité à la sociologie en lui assignant pour objet d'étude les faits sociaux, définis par leur caractère collectif, coercitif et externe aux individus (2013 (1894)). Dans cet héritage, le domaine de l'onirisme a été écarté pour être l'apanage de la psychologie et connaître son heure de gloire avec l'avènement de la psychanalyse. À partir des années 1970, en Europe, les premières enquêtes systématiques sur le rêve sont amorcées avec l'ethnologie italienne œuvrant à assigner un « statut culturel à l'onirique » (Charuty, 1996), pour souligner que le social ne s'arrête pas aux frontières de l'éveil (Bastide, 2003 (1972) ; Lahire, 2018).

Les processus par lesquels s'opèrent la socialisation, la transmission et la mise en patrimoine des rêves transforment le vécu onirique en objet collectif, et contribuent à requalifier les connaissances et les valeurs partagées (Tedlock, 1983). Les savoirs, les dons et les inspirations reçues par et dans les rêves sont susceptibles d'influencer les choix quotidiens et d'enrichir le répertoire de la vie sociale (Glaskin, 2015), mais aussi d'éclairer le futur en tant qu'expériences prémonitoires (Cecconi, 2014). En quoi les rêves peuvent-ils devenir vecteurs de transmission – parfois intergénérationnelle – du PCI ? Les expériences oniriques sont-elles inéluctablement individuelles, ou peuvent-elles être partagées et vécues par plusieurs sujets-rêveur.se.s ? Quelles sont les règles de sociabilité, ainsi que les modalités de transmission et d'apprentissage, qui se jouent dans le cadre du rêve ? Comment est-il possible d'hériter de connaissances et d'acquérir des compétences au cours d'un rêve ? Dans quels contextes et de quelles manières les expériences oniriques sont-elles racontées, partagées et déchiffrées ? Comment s'opère le passage du statut de sujet-rêveur.se à celui de détenteur.rice de patrimoine ? En quoi la « mise en œuvre sociale du rêve » est-elle susceptible de faire appel à des savoirs, des pratiques et des innovations intégrés dans une plus large sphère, relevant de l'histoire et de la mémoire collective (Poirier, 1994) ?

Le rôle des rêves dans les pratiques patrimoniales apparaît dès lors qu'ils sont transmis et racontés - parfois tus pour ne pas les rendre performatifs -, interprétés et négociés, mémorisés ou oubliés, collectés et compilés, voire évalués et censurés, selon différents desseins et en prise avec les

¹ L'association ANAZPPA (*Asociación de la nacionalidad zápára de la provincia de Pastaza*) a porté la candidature en question sur la scène internationale. En 2008, « Le patrimoine oral et les manifestations culturelles du peuple Zápára » a été inscrit par le Pérou et l'Équateur sur la Liste représentative du PCI de l'humanité (originellement proclamé en 2001) (<https://ich.unesco.org/fr/RL/le-patrimoine-oral-et-les-manifestations-culturelles-du-peuple-zapara-00007>) (consulté le 13 février 2024).

² Quelques éléments du PCI inscrits sur les Listes de l'Unesco s'appuient sur la reconnaissance sociale accordée aux rêves et aux rêveur.se.s, comme la tradition Âşıklık (de l'art des trouvères) en Turquie et la trilogie épique kirghize de Manas, Semetey et Seitek (respectivement inscrits en 2009 et en 2013 sur la Liste représentative du PCI de l'humanité).

événements historiques et les contextes socio-culturels (Beradt, 2002 (1981)³ ; Duvignaud *et al.*, 1979). L'histoire du contrôle des scénarios oniriques et de leur exégèse témoigne des processus de patrimonialisation des rêves, et des enjeux politiques et idéologiques auxquels ils sont associés (Foucault, 1984 ; Augé, 1997 ; Schmitt, 2001). La mise en patrimoine des rêves est-elle paradoxale avec le caractère éphémère et évanescent de la vie onirique ? De quelles façons et pour quelles raisons s'opère la sauvegarde du patrimoine onirique ? Par leur mise en circulation, les récits de rêve peuvent-ils devenir autrement représentés, racontés et perceptibles (écritures et littéracies, art visuel, chorégraphique, musical, etc.) (Glowczewski, 2023) ? Dans quelle mesure l'univers onirique – et les théories qui lui sont associées – peut-il s'enrichir dans les démarches patrimoniales ? Quels sont les effets de la patrimonialisation des matériaux oniriques (pratiques de collecte et de sauvegarde) sur les rêves (Bondaz, 2022) ? Peut-elle faire violence aux rêveur.se.s ? Quelles sont les formes d'usage et d'instrumentalisation du champ onirique dans la fabrique du PCI ? Quels peuvent être les intérêts ou les ambiguïtés à faire reconnaître le poids des rêves devant les institutions étatiques ou internationales ? Les rêves peuvent-ils être émancipateurs et devenir l'objet de discours alternatif, de lutte et de résistance portés par des acteurs marginalisés ou subordonnés, susceptibles d'inventer « de nouvelles manières de patrimonialiser » (par exemple en situation coloniale, migratoire, précaire, minoritaire) (Bondaz *et al.*, 2012 : 11) ?

Par des interventions parlées, chantées et dansées, la 20^{ème} Journée du PCI propose un temps de réflexion en deux volets (à Paris, puis à Marseille) pour esquisser les contours des relations entre rêve et patrimoine vivant. À la croisée d'approches et de perspectives diverses entre des aires culturelles variées, il s'agit d'explorer la portée et le rôle des rêves quant à la transmission et à la fabrique du PCI.

Bibliographie

Augé M., 1997, *La guerre des rêves. Exercices d'ethno-fiction*, Paris, Seuil.

Bastide R., 2003 (1972), *Le rêve, la transe et la folie*, Paris, Seuil.

Beradt C., 2002 (1981), *Rêver sous le III^e Reich*, Paris, Payot & Rivages.

Bilhaut A.-G., 2011, *Des nuits et des rêves. Construire le monde zápara en Haute Amazonie*, Paris, Société d'ethnologie.

Bilhaut A. G., 2007, *Le réveil de l'immatériel, La production onirique du patrimoine des Indiens Zápara (Haute Amazonie)*, 2007, doctorat d'ethnologie, Université Paris X – Nanterre.

Bondaz J., Isnart C, Leblon A., 2012, « Au-delà du consensus patrimonial », *Civilisations*, 61-1, URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/3113> (consulté le 18 mars 2024).

Bondaz J., 2022, « L'onirothèque de l'IFAN : collecter les rêves à la fin de la période coloniale. Trouble dans les collections », *L'Institut fictionnel d'Afrique Noire*, 3, URL : <https://hal.science/hal-03533216> (consulté le 3 mars 2024).

Cecconi A., 2014, « Pratiquer ses rêves. Rêves, divinités et pratiques sociales dans les Andes péruviennes », *L'Autre*, 15 (3) : 274-282.

³ Par exemple, Charlotte Beradt a recueilli et analysé environ 300 récits de rêve en Allemagne, à Berlin précisément, entre 1933 et 1939 sous le III^e Reich pour les ériger en preuve contre l'emprise et la terreur du totalitarisme nazi (2002 [1981]).

- Charuty G., 1996, « Destins anthropologiques du rêve », *Terrain*, 26, URL : <https://doi.org/10.4000/terrain.3071> (consulté le 18 mars 2024).
- Durkheim E., 2013 (1894), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- Duvignaud J., Duvignaud F., Corbeau J. P., 1979, *La banque des rêves : essai d'anthropologie du rêveur contemporain*, Paris, Payot.
- Foucault M., 1984, *Le souci de soi*, Tome III, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard.
- Glaskin K., 2011, "Dreams, memory and the ancestors : Creativity, culture and the science of sleep", *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 17 (1) : 44-62.
- Glowczewski B., 2023, « Paysages rêvés. Australie, Marseille et Pérou », *Enfances & Psy*, 95 : 111-122.
- Poirier S. 1994, « La mise en œuvre sociale du rêve. Un exemple australien », *Anthropologie et Sociétés*, 18 (2) : 105-119.
- Lahire B., 2018, *L'Interprétation sociologique des rêves*, Paris, La Découverte.
- Schmitt J.-C., 2001, *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard.
- Tedlock B. (ed.), 1987, *Dreaming : Anthropological and Psychological Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press.

PROGRAMME

Dimanche 2 juin, Péniche Anako (Paris)

14:15 **Accueil**

14:30 **Mots d'ouverture**

14:45 **Table ronde**

Gregory Deshoulliere, doctorant – Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS) : « Rêves et transmission de savoir en Amazonie équatorienne »

Florence Duchemin-Pelletier, maîtresse de conférences, histoire de l'art contemporain et histoire des collections, Université Rennes 2) : « La conception du rêve chez les Inuit et le rôle de l'art »

Barbara Glowczewski, anthropologue, directrice de recherche émérite au CNRS : « Révélations oniriques de peintures, chants, rituels et autres messages en Australie aborigène »

Clarisse Tareau, interprète-médiatrice en langues businenge, alternante à la Direction Culture, Jeunesse et Sports (DCJS), en Licence Professionnelle Protection et Valorisation du Patrimoine Culturel et Historique, Université de Guyane : « La fonction du rêve dans la transmission du patrimoine vivant chez les Businenge »

Modératrice : **Jeanne Toutous**, chercheuse post-doctorante, université Paris Nanterre (laboratoire DICEN), Maison des Cultures du Monde-CFPCI

Discussion avec la salle

16:30 Performance théâtrale et chorégraphique

Duncan Evennou (directeur artistique, The Lighthouse Company), **Lancelot Hamelin** (dramaturge et romancier) : co-auteur de l'œuvre théâtrale *L'assemblée des rêves*, issus d'un projet d'enquête participatif et urbain de collectes de rêves

Mercredi 5 juin, Théâtre de L'Œuvre (Marseille)

16:30 Accueil

16:45 Mots d'ouverture

17:00 Table ronde

Laurent Berger, anthropologue, maître de conférences de l'EHESS, Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS) : « Le rêve comme opérateur de patrimonialisation des groupes de descendance à Madagascar »

Arianna Cecconi, anthropologue, maîtresse de conférences en sciences sociales à l'École nationale d'architecture de Marseille : « Quand les rêves et le sommeil dévoilent un territoire : une recherche ethnographique et artistique sur le patrimoine nocturne à Marseille »

Giordana Charuty, anthropologue, directrice d'études à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), associée au Laboratoire d'anthropologie politique (LAP - EHESS) : « Rêves archivés, dessinés, publiés : entre ressource esthétique et arts de l'existence (France et Italie) »

Julien Bondaz, anthropologue, maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, Laboratoire d'Anthropologie des Enjeux Contemporains (LADEC) : « Collecter les rêves, une pratique coloniale ? »

Modératrice : **Alice Fromonteil**, responsable du CFPCI

Discussion avec la salle

19:00 **Performance poétique, chorégraphique et musicale**

Traverses, Compagnie *Migr'arts*, avec **Thierno Ndiaye** (danseur et chorégraphe) et **Marie Lasserre** (docteure en anthropologie, Institut des Mondes Africains (IMAF), Université Angers-Cholet)

20 :00 **Cocktail dinatoire**

Informations pratiques

Dimanche 2 juin 2024 à 14h | Paris, Péniche Anako

Bassin de la Villette face au 34, quai de la Loire
75019 Paris (Métro Jaurès)

Mercredi 5 juin 2024 à 16h30 | Marseille, Théâtre de L'Œuvre

1, rue Mission de France
13001 Marseille (Métro Noailles)

Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles : <https://bit.ly/20eJournéePCI>

Renseignements complémentaires

Chargée de mission patrimoine culturel immatériel

02 57 24 04 56 | mission.pci@maisondesculturesdumonde.org